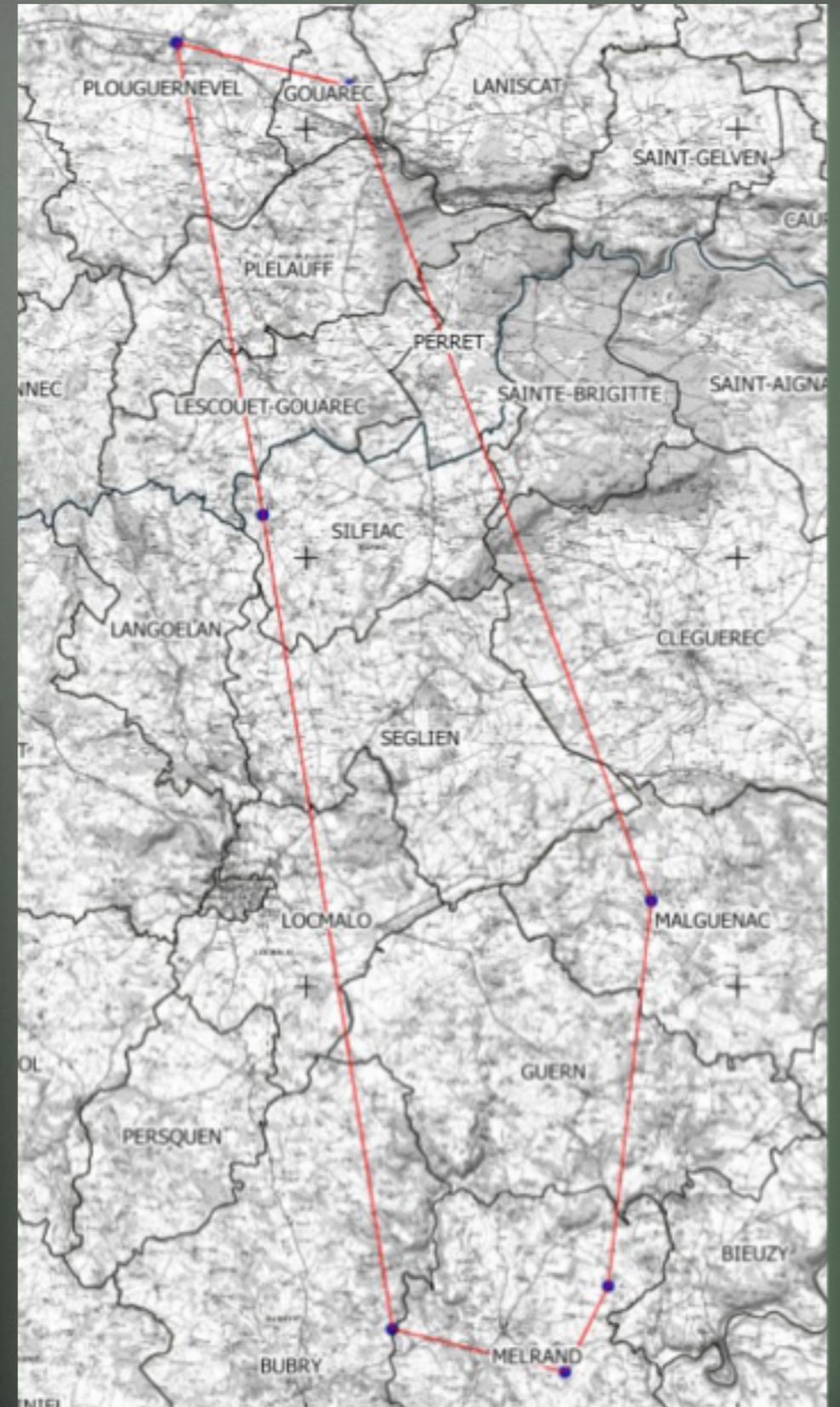




**Le collectif Mines de Rien  
présente**

# **Le PER de Silfiac (Permis Exclusif de Recherche)**

[www.alternatives-projetsminiers.org](http://www.alternatives-projetsminiers.org)



# Présentation du projet

## Le PER de Silfiac :

- Les communes concernées
- Historique du projet
- Le porteur du projet : Variscan Mines

## La recherche :

- Les ressources minières prospectées et la durée de la recherche
- Les techniques de recherche
- L'étude d'impact

## Les enjeux miniers aux XXI ème siècle :

- La demande mondiale en matière première
- L'exploitation de ressources non renouvelables
- Les nouvelles technologies

## L'impact de l'exploitation minière :

- Les risques environnementaux
- La protection des emplois durables
- La redistribution des richesses

## Le point de vue du collectif :

- Le manque d'information et de concertation publique
- Un enjeu industriel ayant un impact sur le tissu social et sur l'environnement
- La volonté des citoyens de participer à la gestion de leur patrimoine

# 14 communes concernées

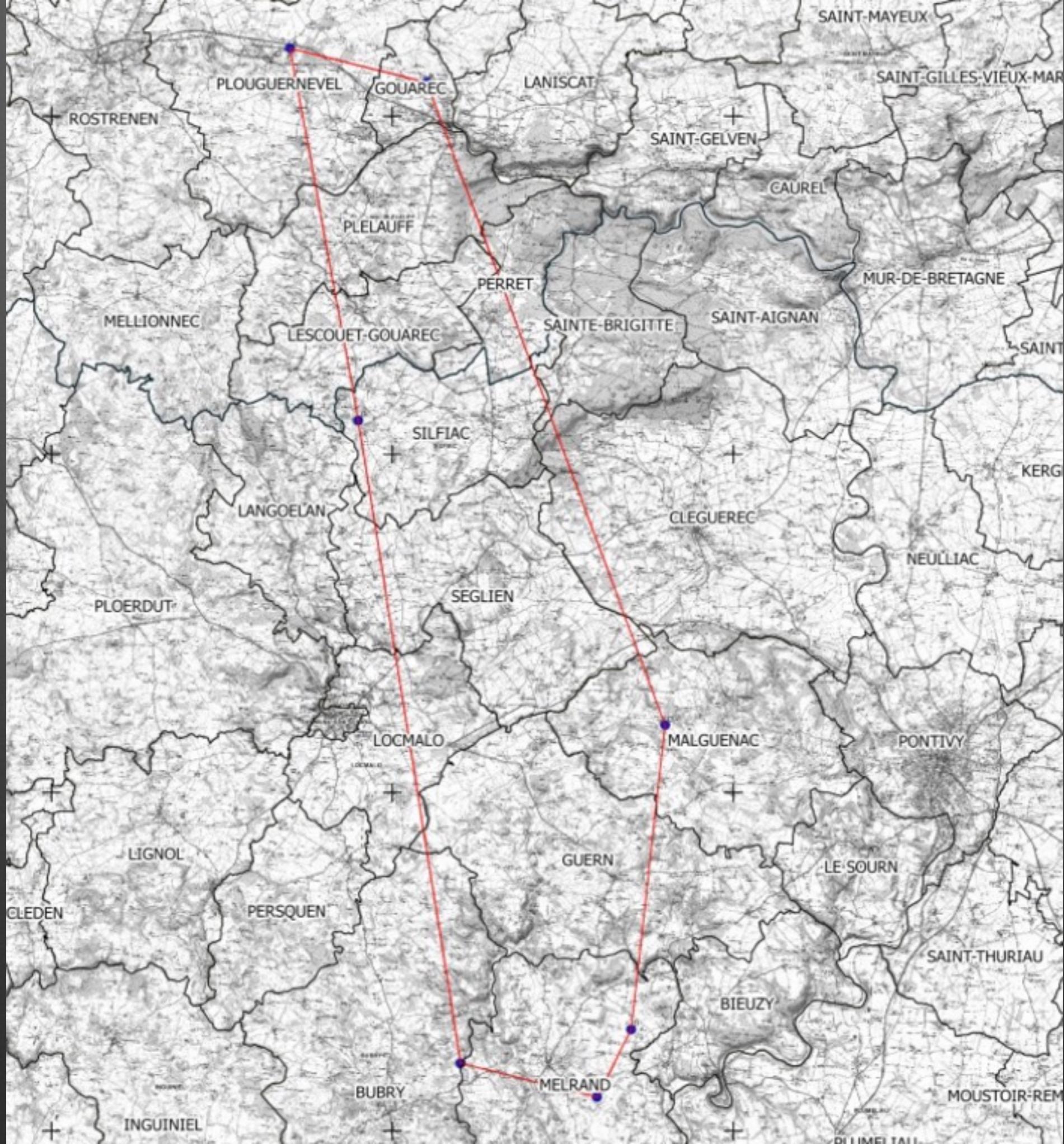
9 communes dans le Morbihan (56) :

- Bubry
- Cléguérec
- Guern
- Locmalo
- Malguénac
- Merlrand
- Sainte-Brigitte
- Séglien
- Silfiac

5 communes dans les côtes d'Armor (22) :

- Gouarec
- Lescouët-Gouarec
- Perret
- Plélauff
- Plouguernevel

Pour une superficie totale de 173 km<sup>2</sup> soit 17 300 ha.



# Historique du projet

En 2012, Arnaud Montebourg lance une nouvelle aventure minière en France métropolitaine...

- Une demande déposée le 31 janvier 2013  
Par la société  
**Variscan Mines.**

SOCIETE VARISCAN MINES  
16 Rue Léonard de Vinci  
45 074 Orléans cedex 2  
France

Orléans le 31/01/2013

Monsieur Michel Bonnemaïson,  
Directeur général  
Société VARISCAN MINES

N Ref : 2013\_01\_31\_310/MB

à

Monsieur le Ministre en charge des Mines,  
Ministre du développement productif,  
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature,  
Direction de l'Eau et de la Biodiversité,  
Sous-Direction de l'Action Territoriale, de la Législation de l'Eau et des Matières  
Premières,  
Bureau de la Législation des Mines et des Matières Premières,  
La Grande Arche – Paroi Sud  
92055 PARIS LA DÉFENSE cedex

Monsieur le Ministre,

Je soussigné, Michel Bonnemaïson, domicilié 256 rue Alexandre André, 45240 Ligny-le-Ribault, agissant en ma qualité de directeur général de la Société Variscan Mines, Société au capital de 800 000 €, dont le siège social est à 45074 Orléans CEDEX 2, 16, rue Léonard de Vinci.

Ai l'honneur de solliciter, au nom et pour le compte de ladite Société, l'octroi d'un permis exclusif de recherches de mines portant sur partie des départements des Côtes d'Armor et du Morbihan appartenant à la région de Bretagne.

1) Les substances faisant l'objet de la demande sont : le Zinc, le Plomb, le Cuivre, l'Or, l'Argent, l'Étain, le Tungstène, le Germanium, ainsi que les substances connexes.

2) Le permis de recherches en cause est sollicité pour une durée de 5 (cinq) années renouvelables, et pourrait prendre le nom de "Permis Silfiac".

3) Ce permis serait valable à l'intérieur d'un bloc délimité par les lignes joignant successivement les sommets A, B, C, D, E, F et G définis ci-après par leurs coordonnées géographiques :

Les communes sont prévenues par courrier du préfet le 12 mai 2014, pour un avis consultatif uniquement.

# Le porteur du projet :

**Variscan Mines** est une société créée en décembre 2010 et basée à Orléans (45)

- **800 000 € de capital**  
**(essentiellement australien)**  
Filiale de PlatSearch NL  
renommée Variscan LTD

Actionnaire	Nationalité	Nombre d'actions	%
HSBC CUSTODY NOMINEES LIMITED	Australie	47 225 376	26.94
UOB KAY HIAN PRIVATE LIMITED	Singapour	17 464 643	9.96
MR XIANGJUN ZHANG	Singapour	8 045 000	4.59
MINOTAUR RESOURCES INVESTMENTS PTY LTD	Australie	8 000 000	4.56
VIKING INVESTMENTS LIMITED	Nouvelle Zélande	6 891 676	3.93
DBS VICKERS SECURITIES PTE LTD	Singapour	6 104 762	3.48
MR CHRIS CARR + MRS BETSY CARR	Australie	5 500 000	3.14
WARMAN INVESTMENTS PTY LTD	Australie	4 864 019	2.77

*Sources Variscan Mines*

- **Anciens salariés du BRGM**

# La recherche

## Les minerais prospectés

- Zinc ;
- Plomb ;
- Cuivre ;
- Or ;
- Argent ;
- Etain ;
- Tungstène ;
- Germanium ;
- Substances connexes.

Permis de recherche  
pour **une durée de 5 années**,  
renouvelables 2 fois.

# Les techniques de recherches

## Travaux géophysiques :

- Une campagne aéroportée de magnétométrie, de scintillométrie et de gravimétrie potentielle ;
- Une campagne d'électromagnétisme hélicoptère HELITEM ;
- Un contrôle au sol par magnétométrie et gravimétrie.



*photos: Variscan Mines*

# Travaux géologique

- Prélèvement en surface
- Tranchées d'exploration n'excédant pas 1m30 de profondeur .
- Des sondages pouvant atteindre **1 500 à 3 000 m de profondeur.**  
(en moyenne entre 500 et 1000 m)



**Foreuse à circulation inverse**  
**moins Couteuse (80 à 100€ / m)**

**Foreuse pour carottage**  
**200 à 300€ / m**  
**meilleur résultat**



# Impact produit par la recherche selon Variscan

			effets temporaires	effets permanents	effets cumulatifs
effets directs	effets structurels	consommation d'espace	faible	néant	néant
		suppression de terrains à vocation agricole	faible	néant	néant
		isolation des parcelles du siège de l'exploitation agricole	néant	néant	néant
		disparition d'espèces animales	néant	néant	néant
		perturbation de la faune	faible	néant	néant
		disparition d'espèces végétales	néant	néant	néant
		perturbation de la flore	faible	néant	néant
		disparition d'éléments du patrimoine culturel	néant	néant	néant
		modification du régime hydraulique	néant	néant	néant
		atteinte au paysage	faible	néant	néant
		coupure de continuité écologique par morcellement	néant	néant	néant
		restructuration des voiries et réseaux divers	néant	néant	néant
		effets fonctionnels	pollution de l'eau	néant	néant
	pollution de l'air		faible	néant	néant
	pollution des sols		néant	néant	néant
	production de déchets		néant	néant	néant
	risques technologiques		néant	néant	néant
	odeurs		faible	néant	néant
émissions de poussières	faible		néant	néant	
bruit	faible	néant	néant		
effets indirects	en chaîne	disparition d'espèce par destruction du milieu	néant	néant	néant
		modification des rendements culturaux en raison de la modification de l'humidité des sols	néant	néant	néant
	induits	incidences sur le marché de l'immobilier	néant	néant	néant
		modification de la valeur agronomique des terres par suppression des réseaux de drainage agricole	néant	néant	néant
		fréquentation touristique	néant	néant	néant
		participation à l'effet de serre par émissions gazeuses dans l'atmosphère	faible	néant	néant

# La demande mondiale en minerais.

- La demande en minerais a été **multipliée par 27** depuis le début du **XX<sup>ème</sup> siècle** avec des méthodes de forage minier dont l'efficacité a été **multipliée par 90** en un siècle.



Les pays développés n'ont plus le monopole concernant l'exploitation minière.

La Chine, l'Inde, le Brésil et d'autres pays émergents sont très gourmands en matières premières.

La concurrence est donc vive, dans un **contexte géopolitique mondiale instable**, notamment en Afrique.

La croissance démographique et économique mondiale est telle qu'il va falloir extraire dans les **20 ans à venir autant de minerais** que depuis les débuts de l'histoire de l'humanité.

# L'exploitation de ressources non renouvelables

Les rendements des exploitations minières sont de plus en plus bas car les concentrations des métaux sont de plus en plus faibles, avec l'immense majorité des éléments métalliques du sous-sol disséminés dans les roches.

Par exemple aujourd'hui, on obtient seulement 4 grammes d'or par tonne exploitée.

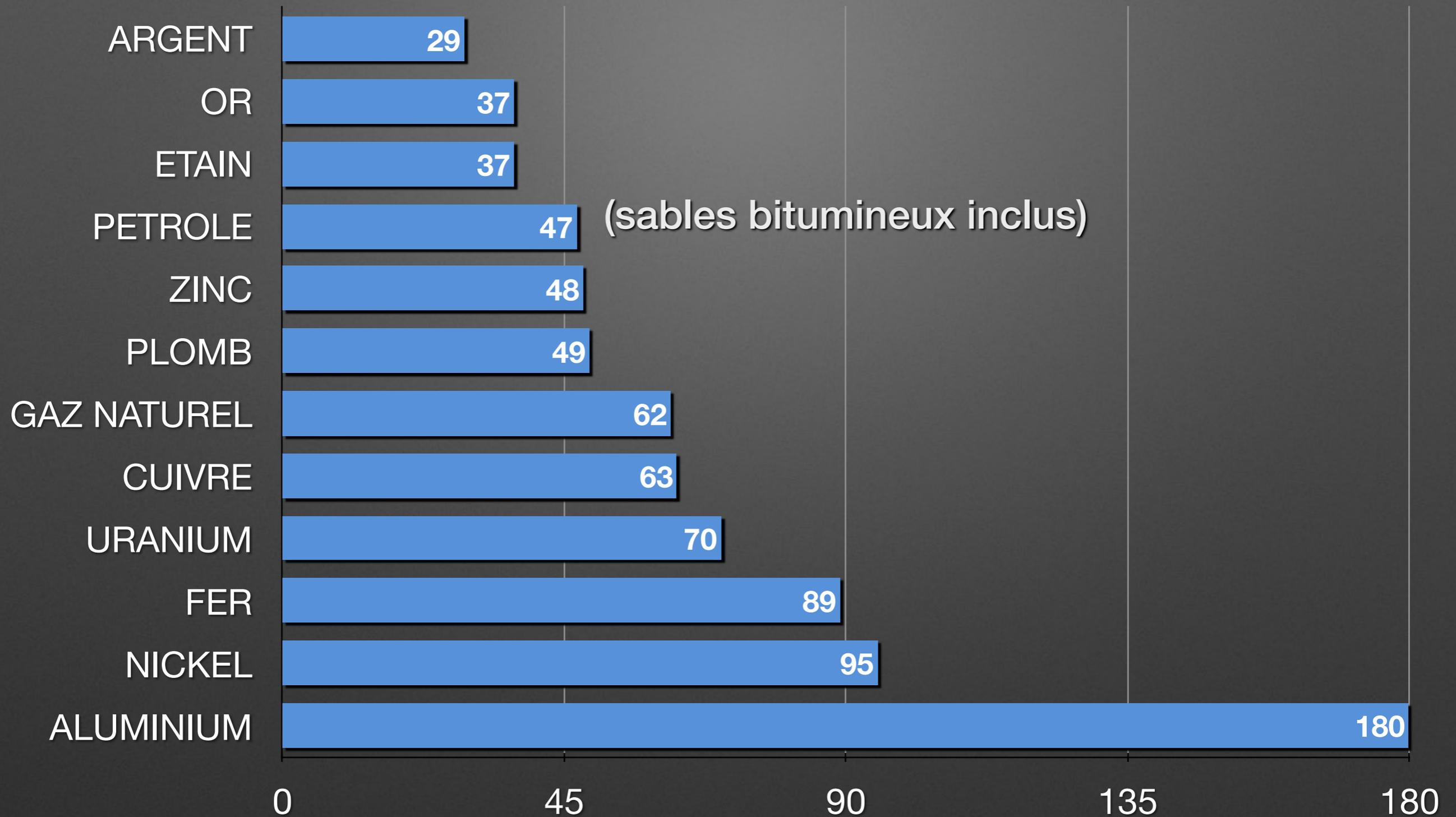
C'est pourquoi l'extraction de minerais consomme de plus en plus d'énergie.

Les extraire hors d'un filon réclame dix fois plus d'énergie que dans un gisement.

En 2012 on estimait que l'industrie minière consommait déjà de 4 à 10 % de l'énergie primaire produite dans le monde.

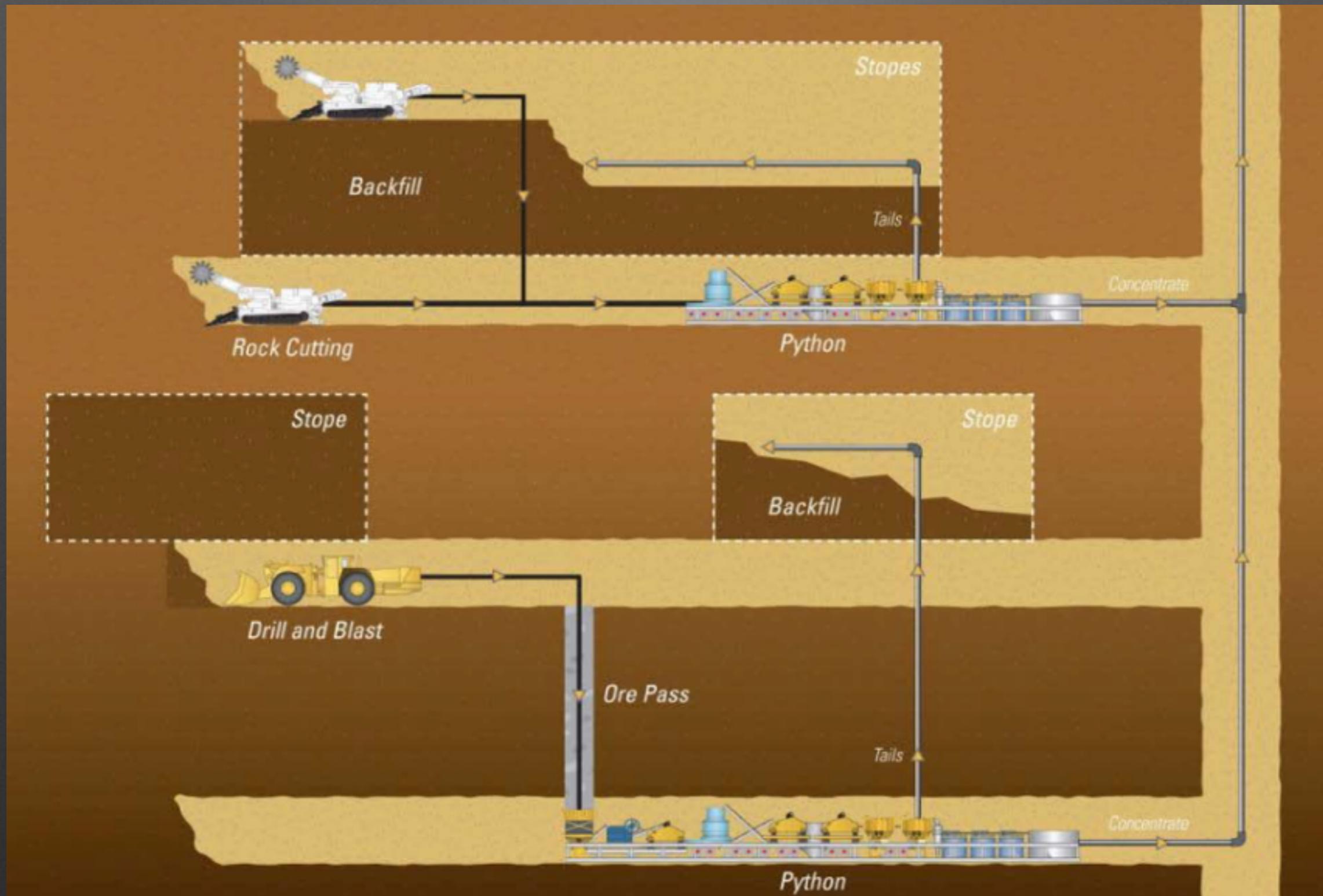
Par exemple, pour le pétrole, il faut consommer l'équivalent d'1 baril de pétrole pour en extraire 18 aujourd'hui contre 1 pour 100 vers 1950.

# Années de réserve



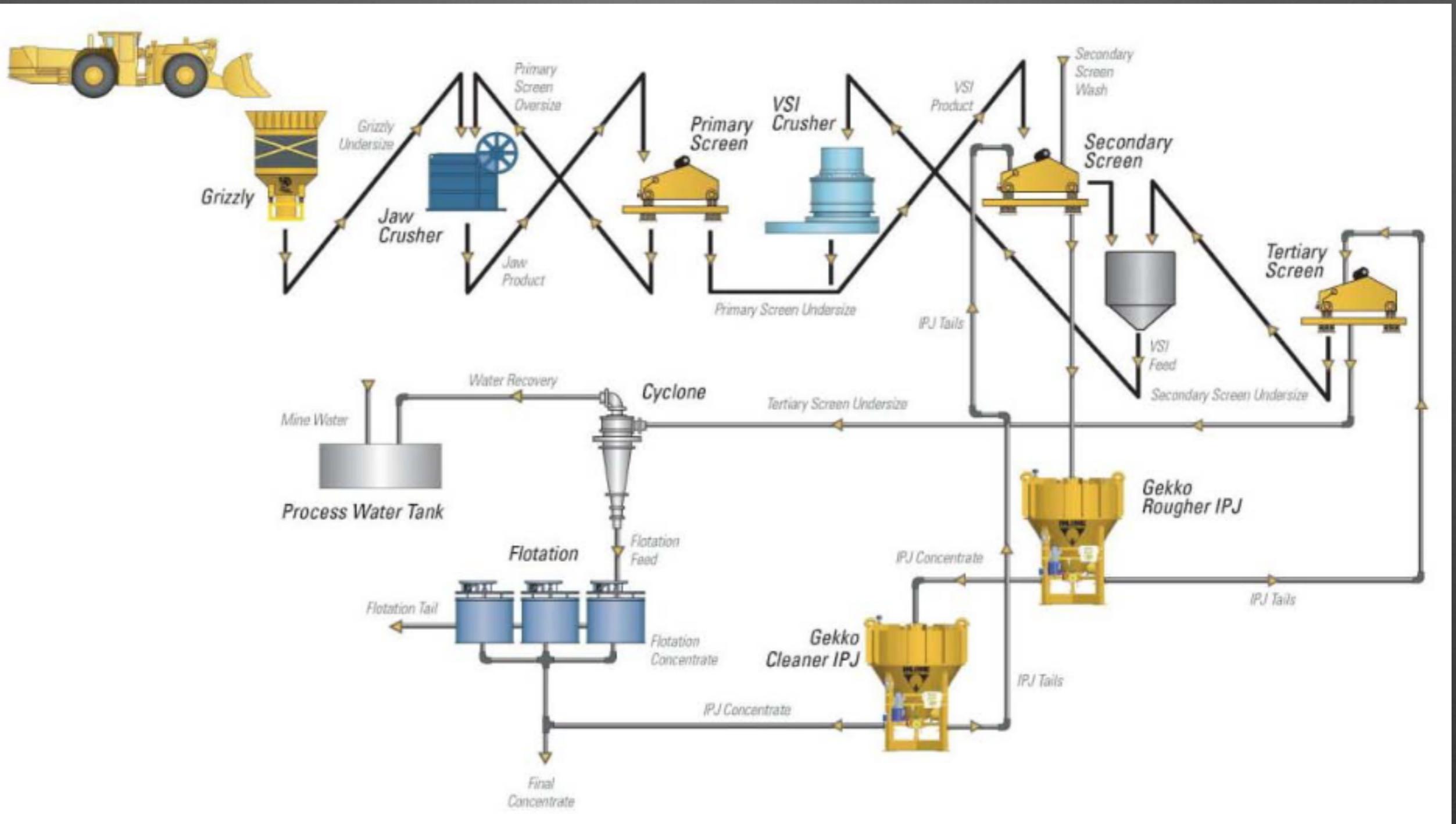
# Les nouvelles techniques d'exploitation

Produire en profondeur avec une nouvelle technologie très automatisée.



Sources Variscan Mines

# Une exploitation de minerais basée sur la chimie.



Sources Variscan Mines

# L'impact de l'exploitation minière :

## Les risques environnementaux :

- Contamination chimique des sols : cyanure, arsenic...

Outre l'utilisation de produits chimiques indispensables à l'extraction de poussières de minerais, la présence dans les sols de substances naturelles, mais toxiques représentent également un risque pour la santé publique longtemps après la fin de l'exploitation, car celles-ci sont déplacées et dissoutes dans les déchets de minerais.

Citons l'exemple de la mine d'or de Salsigne (11) : **dix ans après sa fermeture (2004)**, il est toujours interdit de commercialiser les légumes du potager, de récupérer les eaux pluviales.

**C'est l'un des 527 sites les plus pollués en France et 27 ha et ne sont toujours pas réhabilités.**

**Chaque année la montagne rejette dans la rivière Orbiel 3 650 kg d'arsenic.**

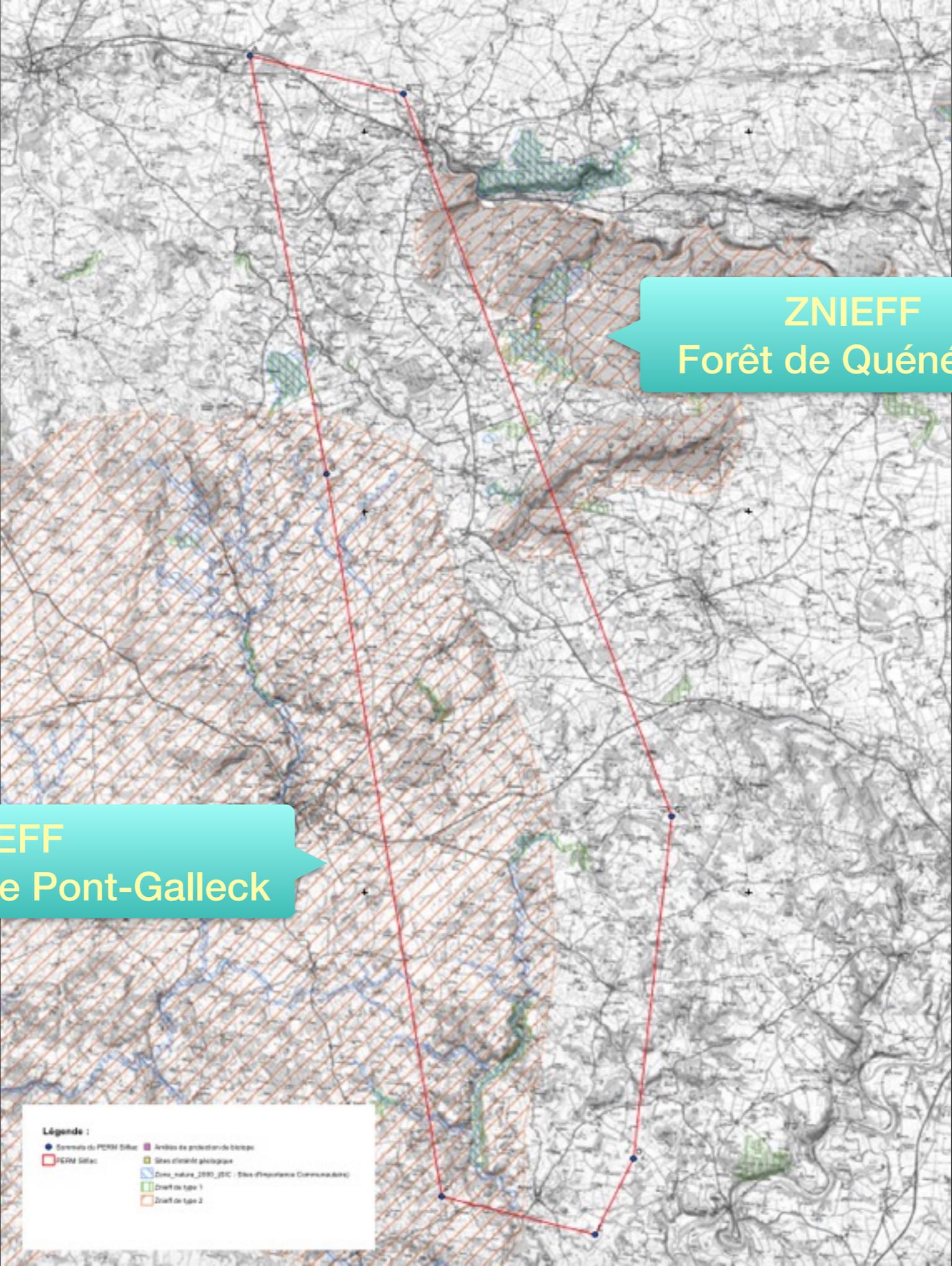
- Un PER au sein ou à proximité de **Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, et Faunistique Floristique (ZNIEFF)** :
  - Forêt de Quénécan
  - Scorff / Forêt de Pont-Galleck

ZNIEFF  
Forêt de Quénécan

ZNIEFF  
Scorff / Forêt de Pont-Galleck

**Légende :**

●	Sommaire du PDRM Scorff	■	Arrière de protection de biotope
■	PDRM Scorff	■	Site d'intérêt géologique
■		■	Zone Nature 2000 (SIC : Sites d'Importance Communautaire)
■		■	ZNIEFF de type 1
■		■	ZNIEFF de type 2



# Une exploitation minière incompatible avec l'agriculture et le tourisme

- La disparition d'emplois durables :

L'agriculture et le tourisme sont deux activités économiques importantes en Bretagne. Elles intègrent aussi le concept de développement durable.

**Ces emplois ne sont pas délocalisables.**

A l'inverse l'exploitation minière exploite des ressources non renouvelables, pour une durée limitée. A la fin de l'exploitation la mine est fermée et les emplois disparaissent.

- La rentabilité recherchée n'encourage pas l'embauche locale :

L'objectif des miniers est avant tout la rentabilité du filon. Avec des investissements lourds pour des rendements de plus en plus faibles, l'embauche de salariés détachés sera leur priorité pour **réduire les coûts de production.**

**Peut-on remettre en jeu des milliers d'emplois dans l'agriculture et le tourisme pour des dizaines d'emplois seulement, hautement qualifiés et qui ne garantissent pas l'emploi local ?**

# La redistribution des richesses

- Une économie mondialisée :

Pendant des décennies des pays riches en matières premières (Afrique, Indonésie) ont été **pillés par des compagnies minières** sans que les richesses soient redistribuées équitablement.

Avec la libéralisation de l'économie, les flux financiers n'ont plus de frontières.

**L'optimisation fiscale rendue possible**, grâce aux différents traités internationaux et aux paradis fiscaux, confisque aux états et aux citoyens des revenus colossaux.

- L'endettement et la disparition des services publics :

Dans un contexte de difficultés économiques et dans l'intérêt général il est indispensable que ces richesses produites à partir de ressources non-renouvelables soient équitablement distribuées : pour la santé, l'éducation, l'entretien des routes,...

Mais avec la négociation du **traité de libre échange entre les Etats-Unis et l'Europe (TAFTA)**, il nous est permis de craindre **une perte de souveraineté** des états et des citoyens au profit des multinationales.

# Le point de vue du collectif

- Nous dénonçons un manque de concertation avec les citoyens :

Alors que le futur code minier n'est toujours pas paru au journal officiel, l'ampleur des investissements engagés sur les 3 PER en Bretagne, **3 à 10 M€ par projet**, nous fait craindre qu'une fois le permis d'exploration accordé suivra de fait une autorisation d'exploitation sans pouvoir débattre et protester.

- Rien ne nous garantit que des emplois seront réellement créés.

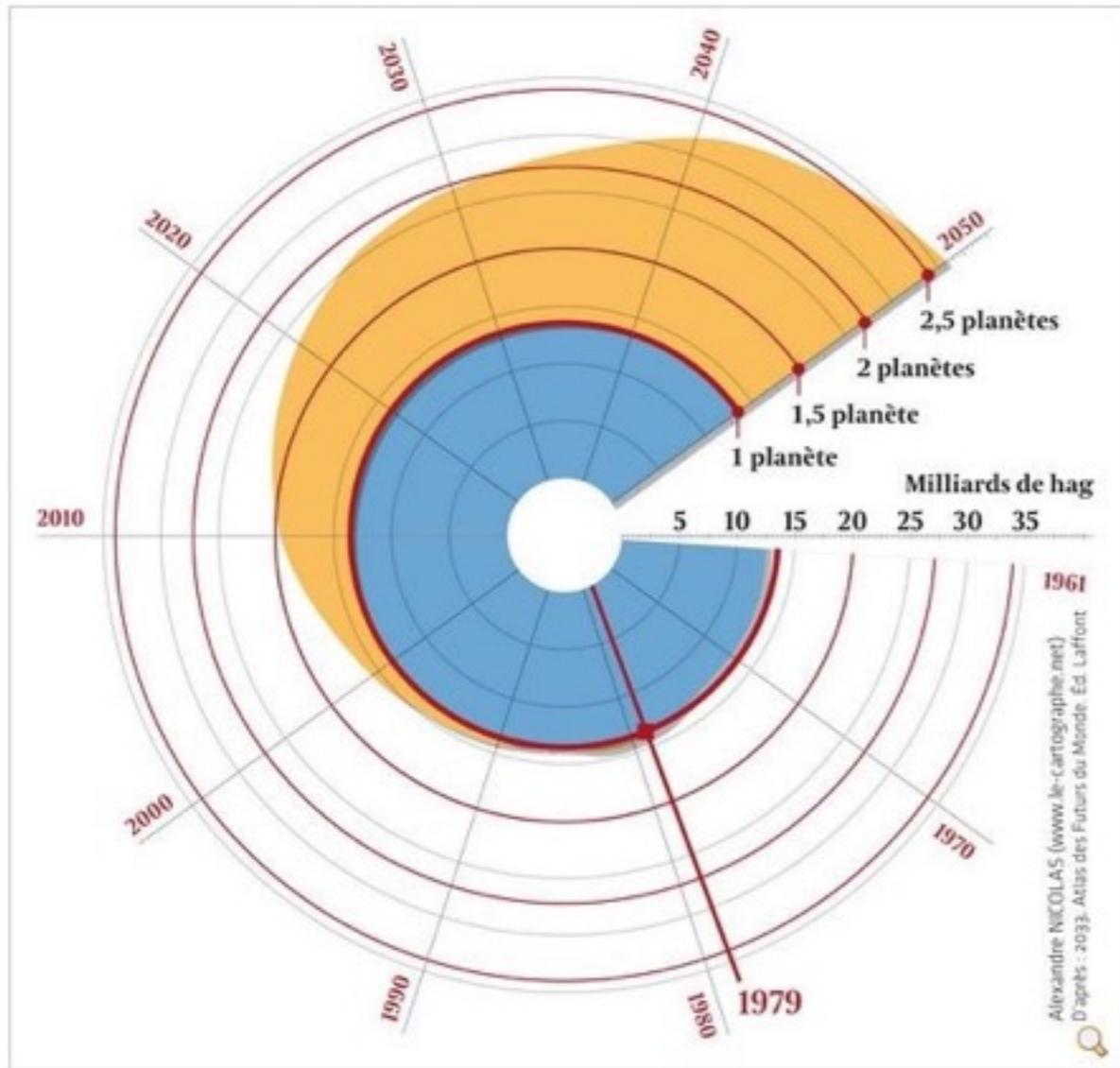
Mais il est certain que des emplois existants disparaîtront par **la confiscation de terres agricoles et de la perte de l'intérêt touristique de la région.**

- A l'heure du réchauffement climatique et de la raréfaction des ressources naturelles, nous jugeons ce projet industriel d'un autre âge.

Un autre modèle économique est possible, basée sur l'innovation, la redistribution des richesses et le développement durable.

Le monde change et ce débat de société ne peut se faire sans le citoyen, dans l'intérêt commun et celui des générations futures !

Graphique : Évolution de l'empreinte écologique mondiale, de 1961 à 2050 (en milliards d'hectares globaux)



L'empreinte écologique de l'humanité, qui évalue sa consommation de ressources naturelles, excède désormais de plus de 30% les capacités de la planète à se régénérer.

Puisque la Terre ne peut offrir que 1,8 hectare de ressources naturelles par personne alors qu'en moyenne chaque individu en consomme 2,7 (son empreinte), soit l'équivalent d'une planète et demie, que faire ?

En 2005, l'empreinte écologique de la France excédait de 62% sa capacité par personne. Entre 1961 et 2005, la consommation des Français en ressources naturelles a explosé de 85%.

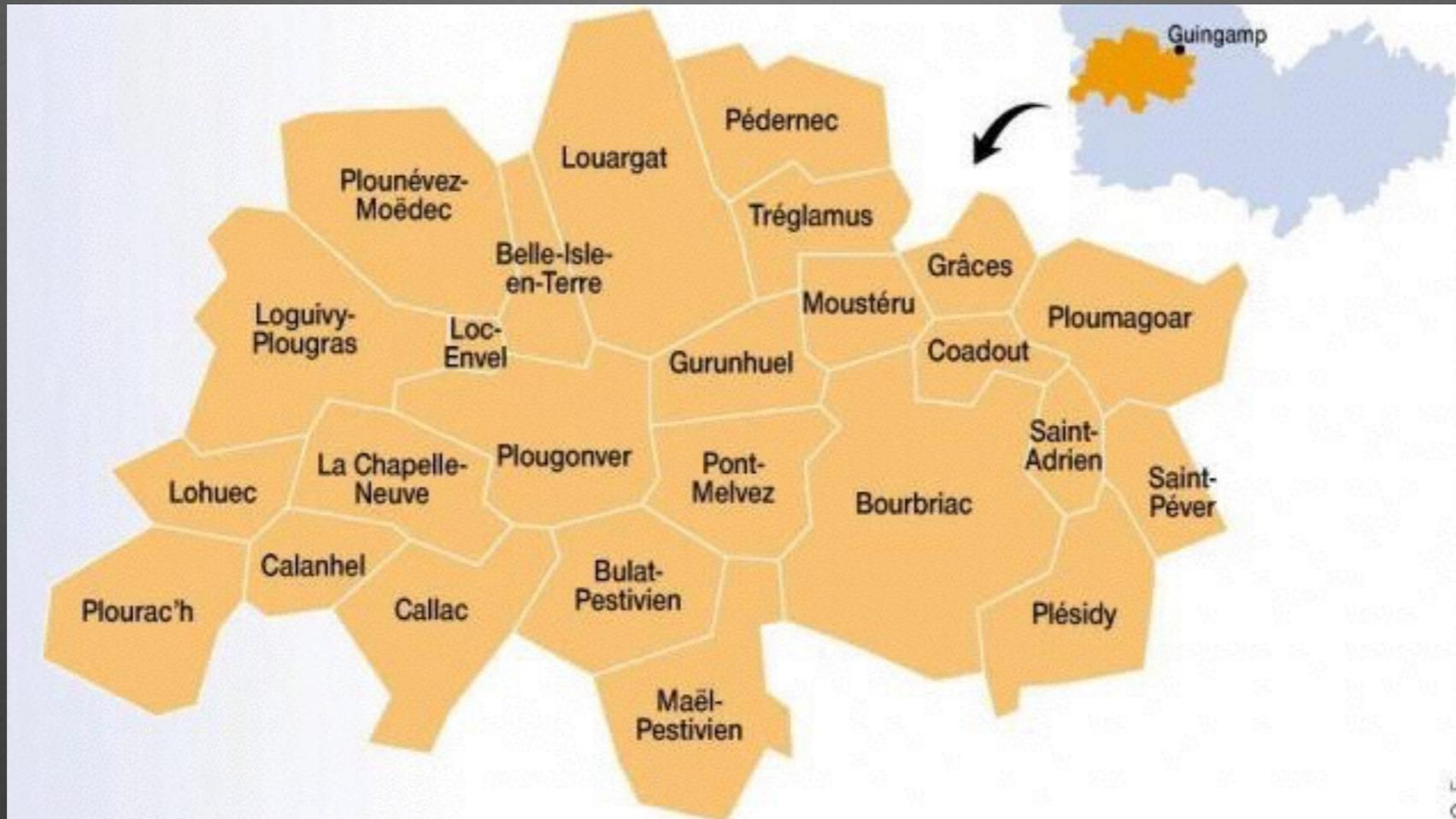
Source: WWF

# D'autres projets miniers ont lieu ailleurs en Bretagne en France

PER de Merléac : 34 communes concernées.  
411 km<sup>2</sup> soit 41 100 ha.



PER de Loc-Envel : 25 communes concernées  
402 km<sup>2</sup> soit 33 600 ha.



Mais d'autres projets ont lieu dans la Creuse (Villeranges),  
la Sarthe (Tennie) et le Maine et Loir.

# **Merci de votre attention et de votre mobilisation**

**Vous pouvez continuer à vous informer sur :  
[www.alternatives-projetsminiers.org](http://www.alternatives-projetsminiers.org)**

**Nous vous invitons à rejoindre  
le collectif Mines de Rien**